

Pôle	Unité		Porteur de projet	Auditions				Synthèse		
	Label	Acronyme		Date	CS		Recommandation			Commentaire
					Rapporteur 1	Rapporteur 2	Validation	Navette légère	Navette lourde	
EMPP	UR 7488	CALBINOTOX	MICLO Laurent	16/05/2023	LOUVET Nicolas	STEVENOT Anne			X	<p>IBF (ex Calbinotox) est une petite unité, éprouvée ces dernières années par des restructurations, des départs et une charge de travail concentrée sur quelques personnes. Elle bénéficie pourtant d'une expertise reconnue dans son domaine et s'investit dans des projets et de collaborations au niveau local notamment mais se heurte, dans ces conditions, à des limites dans son développement et ses ambitions. Les responsables de l'unité travaillent, pour autant, à une solution, depuis 2019, en construisant son projet avec l'axe « Génie des Produits » du LRGP. Des justifications scientifiques fortes sont présentées de façon convaincante (complémentarité et apports conjoints) et les enjeux en termes de taille et d'économie d'échelles bien identifiés (levier pour des ressources financières et humaines, visibilité, succès sur des AAP). La lecture du document et l'audition révèlent une volonté et un engagement des deux parties dans ce projet, réfléchi, avec le soutien et la confiance du Pôle Scientifique (EMPP). IBF demeure à ce stade dans l'attente d'un feu vert pour un rapprochement effectif au 1er janvier 2024.</p> <p>Dans la mesure où l'unité apparaît comme fragile et en suspens, dans l'attente d'une décision quant à la possibilité effective d'un rapprochement avec le LRGP souhaité et préparé depuis plusieurs années, il nous apparaît de signaler par cet avis une situation problématique qui appelle une réponse à brève échéance.</p>
M4	UR 4423	LMOPS		31/03/2023	GALMICHE Didier	COUSTEL Romain			X	<p>Après l'audition du projet et lecture du document on peut se demander si les objectifs et la réorganisation font consensus au sein de l'unité voire même au niveau des tutelles, notamment CentraleSupélec. L'articulation de la gouvernance avec l'animation scientifique n'est pas définie et sera mise en place par la future direction. La nécessité d'unité et de cohésion du laboratoire voudrait que cela soit discuté collectivement et décidé au moins en conseil de l'unité. L'existence de l'Institut de Photonique soutenu par CentraleSupélec nécessite une clarification des rôles au niveau de la gouvernance et de la stratégie scientifique des deux entités. Il y a un déséquilibre entre les axes avec l'axe "Photonique" qui regroupe tous les EC CentraleSupélec et la moitié des EC UL. Ce déséquilibre et le manque d'interactions entre les axes semblent être dangereux pour la mise en place des objectifs, notamment si le consensus interne sur le projet n'est pas très fort. La stratégie d'affectation des futurs postes d'EC UL (postes vacants ou à venir) ne fait pas consensus actuellement au sein du projet de laboratoire. De plus il semble que la tutelle CentraleSupélec ne soutient pas le projet en l'état ce qui met en danger les deux axes 1 et 3 face à l'axe 2 « Photonique ». Pour le moment le projet n'est pas encore stabilisé (problèmes de gouvernance, d'équilibre thématique, de stratégie et animation scientifique et surtout d'adhésion) les deux porteuses, portant deux visions assez différentes, n'ont pas caché les fragilités et le manque de consensus sur certaines questions. L'élection de l'une ou l'autre ne doit pas conduire à un projet en manque d'adhésion, déséquilibré et difficile pour la vie scientifique de certains axes. Toutes les réponses à ces questions doivent être intégrées dans une nouvelle version écrite du projet et le projet corrigé devra faire l'objet d'une nouvelle audition.</p> <p>Le projet de l'unité pour le CQ 24-28 n'est pas encore stabilisé. Il devra faire l'objet d'une nouvelle audition, et éventuellement d'un examen à mi-parcours du CQ 24-28.</p>
CLCS	UR 7312	PERSEUS	David BOURGUIGNON (élu le 17/10/2023)	29/03/2023	TCHOLAKOVA Albena	GALMICHE Didier			X	<p>Depuis 2022, et pour le prochain CQ, l'unité est structurée en 2 axes principaux, et un troisième axe présenté en audition qui se veut transversal. Ces trois axes s'appuient sur des partenariats scientifiques et industriels au niveau national et international. Des tensions importantes au sein de l'unité semblent en cours de résorption et une volonté de construction d'un collectif de travail est également notée, notamment en améliorant les modalités de communication et de gouvernance. L'équipe de direction s'attelle à impulser une dynamique de travail collectif et le laboratoire gagnerait sensiblement à développer son animation scientifique en vue de répondre aux recommandations en termes de qualité des publications, réduction des non-publants, etc... Le projet entreprend une trajectoire à consolider. L'unité doit opérer des modifications mineures dans son projet CQ 24-28, notamment en précisant au mieux ce qui concerne la gouvernance, l'animation scientifique et les actions à réaliser pour répondre aux questions posées (climat et conditions de travail, mutualisation de moyens, approches favorisant le collectif mais aussi l'émergence de nouvelles thématiques). Une nouvelle version du projet devra être déposée pour examen par le CS.</p>